INDUSTRIE CANADA : Un partenaire indispensable



Nos priorités en 1999-2000



INDUSTRIE CANADA : Un partenaire indispensable



Nos priorités en 1999-2000 Les lecteurs qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sont invités à consulter le Budget des dépenses 1999-2000 d'Industrie Canada, Partie III – *Rapport sur les plans et les priorités*, diffusé sous forme électronique sur le Web (http://info.ic.gc.ca/fpublications).

Industrie Canada: Un partenaire indispensable – Nos priorités en 1999-2000 est diffusé par voie électronique à la même adresse.

Les personnes handicapées peuvent obtenir cette publication sur demande sous une forme adaptée à leurs besoins particuliers. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information aux numéros ci-dessous.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser au :

Centre de diffusion de l'information Direction générale des communications Industrie Canada Bureau 205D, tour Ouest 235, rue Queen Ottawa (Ontario) K1A 0H5

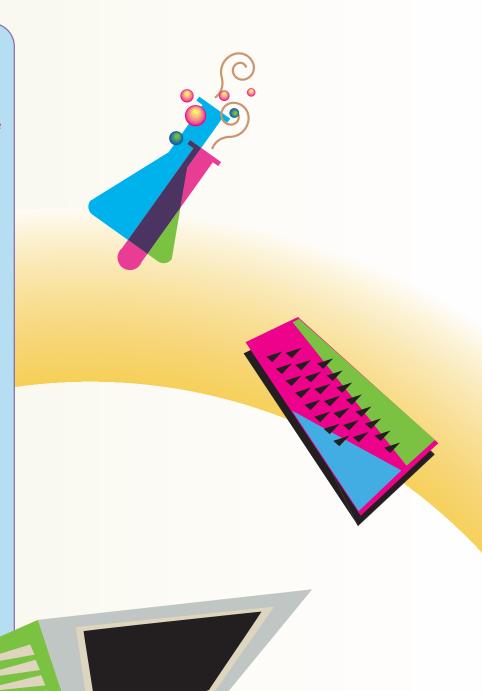
Téléphone : (613) 947-7466 Télécopieur : (613) 954-6436 Courriel : <u>publications@ic.gc.ca</u>

Nota – Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Industrie Canada) 1999 N° de catalogue C1-12/2000 ISBN 0-662-64279-1 52740B







Industrie Canada:

Message du Ministre

À l'aube du nouveau millénaire, nous envisageons le Canada comme un pays fort et dynamique, appelé à devenir un chef de file dans l'économie mondiale du savoir du xxre siècle. Le Portefeuille de l'Industrie, qui regroupe 13 ministères et organismes poursuivant des buts et objectifs complémentaires, joue un rôle important en aidant les Canadiens à faire de cette vision une réalité.

À titre de membre du Portefeuille, Industrie Canada collabore avec ses partenaires et d'autres intervenants pour stimuler la productivité, la création d'emplois et l'augmentation des revenus et ainsi améliorer le niveau de vie au pays. À cette fin, le Canada doit pouvoir compter sur une économie durable et en plein essor, propre à répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens et des entreprises alors qu'ils s'adaptent à l'économie mondiale du savoir. Pour aider le secteur privé à stimuler la croissance économique, Industrie Canada a établi cinq objectifs stratégiques axés sur l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce.

Le présent document fait état des engagements en matière de rendement que prend Industrie Canada envers ses clients, précise ces engagements pour chacun des cinq objectifs stratégiques et indique les réalisations visées par le Ministère et ses partenaires. Il exprime également la volonté d'Industrie Canada de tenir un rôle de premier plan au sein de l'administration publique fédérale au chapitre des méthodes de gestion novatrices. Le Ministère a donné suite à l'engagement du gouvernement à rendre compte plus clairement de ses résultats à la population canadienne. Essentiellement, le document montre en quoi Industrie Canada est *un partenaire indispensable*.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

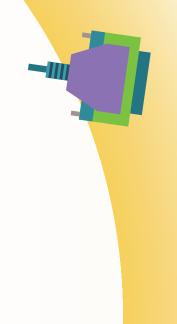






Table des matières



Un partenaire indispensable

Industrie Canada: Un partenaire indispensable Aider les Canadiens à accroître leur productivité et leur compétitivité dans l'économie mondiale du savoir Tableau des priorités d'Industrie Canada)..... Industrie Canada en ligne)..... **Innovation** Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir Connectivité Faire du Canada le pays le plus branché du monde..... Marché Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel **Investissement** Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne **Commerce** Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux Services de gestion et services généraux Appuyer les programmes et les services du Ministère Renseignements supplémentaires Annexe B: Industrie Canada: Comment nous joindre......20 Annexe C: Bureaux régionaux d'Industrie Canada22 Annexe D: Industrie Canada et le Portefeuille de l'Industrie......23 Annexe E: Centres du commerce international24 Annexe F: Adresses Internet des Centres de services aux entreprises du Canada26

Industrie Canada:

Un partenaire indispensable



Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à accroître leur productivité et leur compétitivité dans l'économie mondiale du savoir. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère contribue à créer une économie qui :

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés:
- favorise davantage la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la productivité;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

L'emploi, le revenu et le niveau de vie en général reposent sur une économie durable et en plein essor, à même de répondre aux besoins et aux ambitions des citoyens et des entreprises alors qu'ils s'adaptent à l'économie mondiale du savoir. Une plus forte productivité permettra aux administrations publiques d'affecter des ressources aux priorités socioéconomiques et environnementales des Canadiens et de continuer d'appuyer les programmes qui leur sont chers et qui améliorent leur qualité de vie. En outre, les industries disposeront des ressources nécessaires pour investir dans les secteurs et les technologies favorisant la

Industrie Canada
a pour mandat
d'aider les Canadiens
à accroître leur
productivité et leur
compétitivité dans
l'économie mondiale

du savoir.

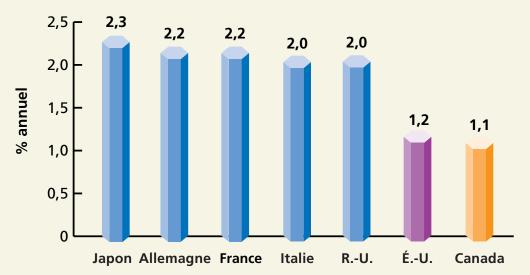
croissance, ce qui leur permettra de demeurer concurrentielles et de se préparer un avenir stable. Grâce à la croissance accrue de la productivité, chaque Canadien pourra participer à une économie prospère, où les emplois seront plus nombreux et rémunérateurs, et épargner et investir en vue de l'avenir.

Le niveau de vie au Canada

Le niveau de vie au Canada dépasse celui de la majorité des pays. En 1998, l'Organisation des Nations Unies a attribué une fois de plus au Canada le premier rang mondial pour la qualité de vie. Depuis plusieurs années, l'économie canadienne va bon train : le taux d'inflation et les taux d'intérêt sont faibles et le nombre d'emplois a considérablement augmenté (gain net de plus de 1,5 million depuis la fin de 1993). Les points suivants donnent un aperçu du rendement économique actuel du Canada.

- Le climat macroéconomique est favorable à la croissance de la productivité.
- La productivité de la main-d'œuvre commence à s'améliorer.
- Le Canada est le plus ouvert des pays du G-7 quant aux échanges commerciaux et à l'investissement.

Croissance de la productivité dans les pays du G-7, 1979-1997 (Secteur des entreprises)



Sources: Organisation de coopération et de développement économiques (décembre 1998) sauf pour le Canada (Statistique Canada) et les États-Unis (Bureau of Labor Statistics)



- Le Canada se dote d'une solide assise pour devenir le pays le plus branché du monde d'ici l'an 2000.
- Le Canada se classe au premier rang mondial pour la formation de travailleurs intellectuels.

Bien que les mesures prises depuis 1994 pour stimuler davantage l'économie semblent commencer à porter fruit, il faut accroître la productivité à long terme pour hausser le niveau de vie de tous les Canadiens. À cet égard, le Canada accuse un retard sur ses principaux concurrents. Selon l'OCDE, de tous les pays du G-7, le Canada a affiché l'un des plus faibles taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre au cours des 20 dernières années (voir le graphique à la page 1). Le bien-être économique à long terme du pays dépend de l'amélioration de ce faible rendement.

Industrie Canada : Ajouter à la valeur du Programme

Viser une plus forte croissance de la productivité représente un vaste défi de société. Le Canada ne se maintiendra à la première place au chapitre de la qualité de vie que par un effort concerté de tous les secteurs de l'économie et de la société : entreprises, administrations publiques, collectivités et particuliers. Le niveau de vie au pays, premier indicateur de la qualité de vie, est directement fonction des mesures prises par tous ces secteurs pour stimuler la croissance de la productivité à long terme. Puisque le *secteur privé* est le principal créateur de richesses, il va de soi que c'est lui qui doit mener la campagne à ce chapitre.

Sans contredit, l'économie et la société mondiales subissent une transformation fondamentale, en évoluant vers une croissance désormais axée sur le savoir. Dans la nouvelle économie, la saine gestion du savoir devient le facteur de réussite décisif. À long terme, le savoir, en particulier le savoir technologique, et une main-d'œuvre possédant les qualités requises pour l'appliquer constitueront les principaux facteurs d'accroissement de la productivité, d'augmentation des revenus et d'amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi Industrie Canada examine chacun de ses programmes et politiques dans le contexte de l'évolution vers l'économie du savoir.



Au cours de l'exercice, Industrie Canada concentrera encore plus ses efforts sur la réalisation de cinq objectifs microéconomiques stratégiques visant à améliorer l'avantage concurrentiel dont le Canada a besoin pour accroître sa productivité à long terme :

- améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation;
- favoriser la connectivité pour faire du Canada le pays le plus branché du monde;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- créer des conditions plus favorables à l'investissement;
- travailler à accroître, au chapitre du commerce, la part du Canada sur les marchés mondiaux.

Industrie Canada : Atteindre les clients

Industrie Canada offre aux Canadiens de toutes les régions du pays un grand nombre de programmes et services axés sur la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques et s'adressant à une clientèle variée. Pour atteindre ses clients, le Ministère, en étroite collaboration avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé, est à l'avant-garde en matière de produits et services permettant aux entreprises et aux particuliers d'avoir accès en tout temps à des renseignements stratégiques, notamment ceux offerts par les Centres de services aux entreprises du Canada ou sur Internet, comme *Strategis* (http://strategis.ic.gc.ca) et *ExportSource* (http://exportsource.gc.ca). À l'intention des clients qui préfèrent traiter leurs affaires en personne, Industrie Canada a aussi établi, en plus de ses bureaux régionaux, des points de service dans 50 collectivités.

Industrie Canada
examine chacun
de ses programmes
et politiques
dans le contexte
de l'évolution vers
l'économie du savoir.

Tableau des priorités d'Industrie Canada



PROGRAMME EMPLOI ET CROISSANCE

- Croissance de la productivité Création d'emplois
 - Augmentation des revenus

ENTRER

TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

ENTRER

INDUSTRIE CANADA: RELEVER LE DÉFI

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

INNOVATION

Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir

CONNECTIVITÉ

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

MARCHÉ

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

INVESTISSEMENT

Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne

COMMERCE Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

ENTRER

RÉSULTATS CLÉS

- Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant
- Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application
- Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

- Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible
- Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique
- Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne
- Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
- Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres
- Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel

- Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger
- ► Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement
- Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels
- Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

- Maintenir et améliorer l'accès aux marchés
- Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation
- Développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens



Industrie Canada en ligne

Strategis

http://strategis.ic.gc.ca

Réseau des entreprises canadiennes http://strategis.ic.gc.ca/rec

> Carte du commerce canadien http://commercecan.ic.gc.ca

> > **\$ources de financement** http://strategis.ic.gc.ca/sources

Cartes routières technologiques http://strategis.ic.gc.ca/crt

> Contact! http://strategis.ic.gc.ca/contact

Statistiques relatives à l'industrie canadienne http://strategis.ic.gc.ca/sic Guide des industries canadiennes (GIC)

http://strategis.ic.gc.ca/gic

Étapes vers la compétitivité http://strategis.ic.gc.ca/etapes

Étapes vers le capital de croissance http://strategis.ic.gc.ca/croissance

Données sur le commerce en direct http://strategis.ic.gc.ca/dcd

Carrefour des consommateurs http://strategis.ic.gc.ca/bc

Recherche, technologie et innovation

http://strategis.ic.gc.ca/til

Services et règlements

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

http://opic.gc.ca

Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications http://strategis.ic.gc.ca/spectre

> Bureau de la concurrence http://concurrence.ic.gc.ca

> Mesures Canada http://strategis.ic.gc.ca/mescan

Bureau du conseiller en éthique

http://strategis.ic.gc.ca/ethics

Direction générale des corporations

http://strategis.ic.gc.ca/corporations

Enregistrement des lobbyistes http://strategis.ic.gc.ca/lobbyiste

Bureau du surintendant des faillites http://osb-bsf.ic.gc.ca

Innovation

Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir



L'innovation et le savoir sont les nouvelles matières premières de l'économie du XXI^e siècle. Les Canadiens doivent innover; ils doivent entreprendre de nouvelles activités et toujours chercher à s'améliorer. L'innovation stimule la productivité et la concurrence dans tous les secteurs de notre économie et de notre société. D'après des études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport à ses concurrents. Bien que l'écart ait diminué progressivement, il demeure assez considérable.

Le gouvernement fédéral s'est engagé pleinement à promouvoir l'innovation. Il a investi des montants importants dans l'infrastructure canadienne du savoir :

- la Fondation canadienne pour l'innovation
- les Réseaux de centres d'excellence (http://www.rce.gc.ca);

(http://www.innovation.ca);

- les conseils subventionnaires (http://www.crsng.ca), (http://www.crsh.ca), (http://www.crm.gc.ca);
- le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) (http://www.canarie.ca);
- le Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle (PRECARN) (http://www.precarn.ca).

Le gouvernement encourage l'innovation et la recherche dans le secteur privé en offrant le régime de crédits fiscaux le plus généreux du monde. Grâce à des investissements ciblés, il participe aussi à titre de partenaire à l'élaboration de plusieurs technologies novatrices stratégiques sur le point d'être mises en marché.

Amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Industrie Canada encouragera l'adoption d'un « réflexe de l'innovation » dans toute la société canadienne. Pour que la productivité du pays s'améliore à long terme, tous les secteurs de l'économie — éducation, milieux d'affaires, organismes à but non lucratif et administrations publiques — doivent comprendre que l'innovation est un facteur de réussite déterminant et agir en conséquence.

L'innovation et le savoir sont les nouvelles matières premières de l'économie du xx1° siècle.

Le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) (http://acst-ccst.gc.ca), qui relève du premier ministre, propose au gouvernement des façons de mieux intégrer l'innovation à toutes les facettes de l'économie. Financé par Industrie Canada, le CCST a été formé pour donner des avis éclairés et impartiaux sur la meilleure

façon de tirer parti des sciences et de la technologie pour aider le gouvernement à stimuler la croissance, la productivité et la création d'emplois. À ce chapitre, il a pour mandat d'examiner le rendement du pays, de cerner les grandes questions de l'heure et de donner des conseils sur l'établissement d'un programme tourné vers l'avenir.

En 1999-2000, les travaux de deux groupes d'experts mis sur pied par le CCST seront au premier plan des initiatives de l'organisme. L'un des deux groupes a fait rapport au CCST sur l'état actuel de la commercialisation des résultats de la recherche universitaire au pays; le Conseil donnera suite à ses recommandations. L'autre fera un compte rendu sur la disponibilité actuelle et future de travailleurs spécialisés au Canada et, au besoin, il formulera des recommandations sur les améliorations à apporter.

es investissements canadiens dans l'innovation ont beaucoup rapporté. Des recherches montrent que, comparativement aux industries canadiennes peu novatrices, celles qui innovent :

- affichent une croissance de la productivité de six à neuf fois plus forte;
- croissent deux fois plus vite;
- créent les meilleurs emplois, lesquels exigent une formation et des compétences supérieures et dont la rémunération est de 60 p. 100 plus élevée;
- sont deux fois plus susceptibles d'exporter.



Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application

Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne la quantité de recherche financée et exécutée de même que le nombre de scientifiques et d'ingénieurs dans la population active. En fait, plus des deux tiers de l'apport technologique au pays sont d'origine étrangère, et le nombre de chercheurs dans la population active demeure peu élevé malgré les sommes considérables consacrées à l'éducation publique. Pour améliorer la situation, Industrie Canada continuera de favoriser l'avancement des connaissances et l'accès des nouvelles idées au marché.

En effet, Industrie Canada met en œuvre la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie, annoncée en août 1998. Celle-ci établit une nouvelle politique cadre, un nouvel organisme consultatif indépendant regroupant des représentants de divers milieux et un nouveau mécanisme de coordination pour guider les efforts et les décisions du gouvernement fédéral. La biotechnologie nous permet de mieux comprendre les éléments de base des processus biologiques; c'est pourquoi le gouvernement a annoncé, dans le budget de 1999, qu'il affecterait 55 millions de dollars, sur trois ans, à la recherche-développement (R-D) dans ce domaine.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Afin de tirer le meilleur parti d'idées et de procédés novateurs, il faut leur trouver des applications pratiques. Selon l'OCDE, le peu d'empressement du Canada à se maintenir à l'avant-garde explique en grande partie son retard sur le plan de l'innovation. Industrie Canada doit stimuler l'interaction des milieux scientifiques et de l'industrie pour que les nouveaux produits et services soient commercialisés le. plus rapidement possible (http://strategis.ic.gc.ca/sc_innov/ frndoc/homepage.html).

Pour chaque dollar versé par PTC, le secteur privé en investit plus de quatre dans la R-D.

Partenariat technologique Canada (PTC) (http://ptc.ic.gc.ca) constitue un bon exemple des initiatives du Ministère pour favoriser le développement et la commercialisation de produits et de services novateurs en investissant dans la mise au point de technologies. En collaboration avec le secteur privé, PTC investit, à l'échelle du Canada, dans des projets pilotes à risque élevé portant sur la mise au point de technologies en voie d'être commercialisées. Pour chaque dollar versé par PTC, le secteur privé en investit plus de quatre dans la R-D.

Partenariat technologique Canada

PTC investit quelque 300 millions de dollars par an dans divers domaines prioritaires, par exemple :

- les technologies environnementales relatives au changement climatique et au développement durable;
- les biotechnologies qui améliorent la santé des Canadiens et la productivité des secteurs agricole, aquicole et primaire;
- les technologies de fabrication et les matériaux avancés, susceptibles de stimuler tous les secteurs de l'économie;
- les technologies de pointe dans le secteur de l'information et des communications:
- la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles technologies pour l'industrie de l'aérospatiale et de la défense.

Connectivité

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Les entreprises et les consommateurs doivent s'adapter à un environnement mondial de plus en plus concurrentiel, où le succès repose sur l'avancement, l'acquisition et l'utilisation des connaissances. Le branchement des entreprises et des citoyens à l'inforoute, notamment à Internet, joue un rôle prépondérant quant à l'adaptation aux nouvelles réalités. C'est pourquoi le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire du Canada le pays le plus branché du monde d'ici l'an 2000.

Les entreprises branchées sont bien placées pour profiter des occasions d'affaires sur les marchés locaux et mondiaux et pour tirer parti des innovations qui les aideront à être plus productives et prospères. Les citoyens branchés ont accès aux sources de renseignements qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences.

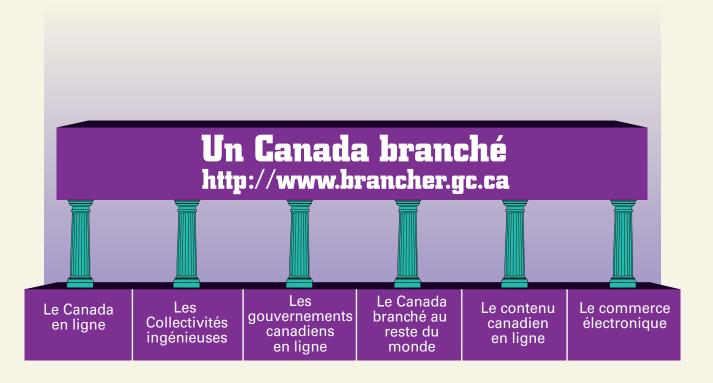
de demeurer au fait des progrès technologiques et de s'initier à de nouvelles idées pour ainsi contribuer de façon plus novatrice et efficace à la vie économique et sociale.

Grâce à cet avantage concurrentiel que leur procure la « connectivité », les pays peuvent offrir des produits et des services uniques sur le marché et attirer davantage les investisseurs.

Le Canada relève le défi de la connectivité. Grâce aux activités de l'industrie des technologies de l'information et des communications, le secteur privé construit l'infrastructure de base nécessaire. Le pays possède une des meilleures infrastructures de communications du monde et il fait figure de chef de file en ce qui concerne les services, la qualité, le développement des marchés et les tarifs dans le secteur des télécommunications. Afin de venir

en aide au secteur privé, le gouvernement continue de jouer un rôle important en adoptant de nouvelles politiques et de nouveaux règlements cadres. Ceux-ci ont eu pour effet de rendre disponibles de nouvelles radiofréquences du spectre, de stimuler la concurrence dans l'industrie des technologies de l'information et des communications et de faire du Canada un lieu de prédilection pour la mise au point de produits et de services associés au commerce électronique. Le défi final, toutefois, consiste à s'assurer que les citoyens et les entreprises au pays profitent de la connectivité pour saisir les occasions qu'offre l'économie du savoir.

Pour contribuer à faire du Canada le pays le plus branché du monde, Industrie Canada mettra l'accent sur les activités et les programmes favorisant la réalisation des six piliers, ou volets, de l'initiative Un Canada branché (*voir ci-dessous*).





Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

Le volet Le Canada en ligne procure à tous les Canadiens l'accès à une infrastructure de calibre mondial. Industrie Canada aide le secteur privé à mettre sur pied une infrastructure de premier ordre. En outre, le Ministère continuera de moderniser les lois et la réglementation et de mettre en œuvre des politiques de télécommunications qui favorisent la concurrence et, par le fait même, l'innovation et l'investissement.

Avec l'aide financière d'Industrie Canada, CANARIE est devenu un chef de file mondial dans la recherche sur les communications à large bande. Ce partenariat public-privé compte à son actif, entre autres, la création de CA*Net II, réseau à large bande offrant une vitesse d'accès jusqu'à 1 000 fois

Préparation à l'an 2000

En raison du bogue informatique associé au nouveau millénaire, la préparation à l'an 2000 est au nombre des priorités du gouvernement. Le Secrétariat du Groupe de travail de l'an 2000 d'Industrie Canada renseigne les consommateurs à ce sujet et met tout en œuvre pour encourager le secteur privé à relever les défis associés à l'arrivée du nouveau millénaire.

supérieure à celle des services Internet actuels. CANARIE met en œuvre CA*Net 3, réseau à large bande de la prochaine génération. Premier segment national Internet à fibre optique et le plus rapide du monde, CA*Net 3 fera évoluer les applications Internet, notamment dans les domaines du commerce électronique et de l'apprentissage continu. Il fait du Canada un chef de file mondial doté d'une infrastructure Internet d'avant-garde. Par ailleurs, sur la scène mondiale, Industrie Canada montre la voie à suivre pour que le pays bénéficie de l'harmonisation des normes, des règlements et des autres paramètres du marché.

Le Canada est le premier pays à avoir branché toutes ses écoles et bibliothèques à Internet.

La meilleure infrastructure télécommunications du monde ne garantit pas que les citovens v ont accès, qu'ils ont les moyens de se l'offrir et qu'ils savent l'utiliser de façon productive. En collaboration avec les provinces, les territoires, le secteur privé et les milieux du bénévolat, Industrie Canada offre des programmes aidant les Canadiens à se brancher à l'inforoute. Le Ministère continuera de travailler avec ses partenaires afin qu'une infotechnologie durable soit à la portée d'un plus grand nombre de Canadiens, dans un plus grand nombre d'endroits de toutes les régions du pays.

En association avec les provinces et les territoires, le Rescol canadien a élaboré une stratégie et fixé un objectif en novembre 1994 : brancher toutes les écoles canadiennes à Internet avant le 31 mars 1999. Cet objectif, étape importante pour faire du Canada un des pays les plus branchés du monde, a été atteint grâce à un partenariat d'avant-garde dans le cadre de Rescol entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le secteur privé, les organismes éducatifs, les conseils et commissions scolaires, les écoles, les directeurs d'école, le personnel enseignant, la population étudiante et les parents. Le Canada est le premier pays à avoir branché toutes ses écoles, y compris celles des Premières Nations, et ses bibliothèques à Internet.

Au cours de la deuxième étape, le Rescol canadien continuera de collaborer avec les provinces et le secteur privé pour brancher à Internet toutes les salles de classe aussi.

http://www.rescol.ca

8

Au 31 mars 1999, le **Programme des ordinateurs pour les écoles** avait fourni 125 000 ordinateurs aux écoles et aux bibliothèques canadiennes. Il compte en livrer 60 000 en 1999-2000 et 65 000 au cours de l'exercice suivant, en vue d'atteindre l'objectif de 250 000 d'ici le 31 mars 2001.

Grâce au **Programme d'accès communautaire (PAC)**, jusqu'à 10 000 centres d'accès publics à Internet seront établis d'ici le 31 mars 2001, afin de brancher à l'inforoute les villes ainsi que toutes les collectivités rurales et éloignées de plus de 400 habitants.

Industrie Canada branchera à Internet 4 000 organismes bénévoles en 1999-2000 par l'entremise du **Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat** (VolNet), qui a pour objectif de brancher 10 000 organismes bénévoles dans toutes les régions du Canada d'ici mars 2001. Le Ministère collaborera aussi avec les amis du conseil du **programme Étudiants bien branchés** (http://scp-ebb.com) pour encourager le secteur privé à y participer.

Le programme Collectivités ingénieuses est une initiative réalisée en partenariat avec les collectivités et l'industrie locale afin d'appuver des projets témoins faisant appel aux technologies de l'information et des communications pour relier les particuliers et les organismes, stimuler la productivité, l'innovation et la demande de produits et services de pointe ainsi que répondre aux besoins socioéconomiques locaux. Industrie Canada commencera à réaliser la startégie décrite dans le rapport du Groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses en lançant une série de projets témoins dans toutes les régions du Canada et en mettant au point des outils d'apprentissage en ligne afin d'appuyer les nouvelles collectivités ingénieuses. L'objectif consiste à lancer au moins un de ces projets dans chaque province, dans le Nord et dans une collectivité autochtone.

http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca

La salle de classe virtuelle du Centre de recherches sur les communications

Des élèves et des étudiants canadiens de 5 à 18 ans utilisent les réseaux à large bande du Centre de recherches sur les communications (CRC) pour examiner toute une gamme de questions avec leurs homologues des écoles participantes en Europe et en Asie. En créant des didacticiels pour les communications à large bande, le CRC enrichit leur apprentissage. La salle de classe virtuelle recou<u>rt à un</u> réseau rapide à fibres optiques pour relier des jeunes de toutes les parties du monde. Des élèves et des étudiants de Singapour, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Irlande ont communiqué avec des jeunes d'Ottawa dans le cadre de l'expérience d'apprentissage virtuel menée au cours de l'année dernière. Grâce à des écrans vidéo interactifs, le dialogue en temps réel favorise un type d'apprentissage dynamique et stimulant. C'est là un autre exemple des initiatives d'Industrie Canada pour relier des citoyens du monde entier et encourager la collaboration internationale et le travail d'équipe novateur.

http://www.crc.ca

Le volet Les gouvernements canadiens en ligne vise l'application des nouvelles technologies de l'information et des communications pour mieux servir les clients (citoyens et entreprises), en particulier par Internet. Industrie Canada travaille avec d'autres partenaires gouvernementaux pour assurer des services en ligne facilement accessibles. Il incombe aux administrations publiques de bien servir les citoyens et de leur procurer les outils voulus pour faire des choix éclairés. Un important objectif de l'initiative Un Canada branché consiste à faire en sorte que les administrations publiques deviennent des utilisateurs modèles de la technologie en vue d'offrir des services de qualité à leurs clients : le grand public, les consommateurs et les entreprises.

Strategis, principal site Web de renseignements commerciaux d'Industrie Canada, met un nombre toujours

croissant d'outils à la disposition de tous les Canadiens. En outre, le site Web *Carrefour des consommateurs* offre une foule de renseignements utiles sur la consommation. *ExportSource* ouvre une fenêtre sur le monde à l'intention des Canadiens qui souhaitent commercialiser leurs produits et services sur les marchés mondiaux.

Le volet Le Canada branché au reste du monde présente le Canada comme un centre d'excellence mondial en matière de connectivité. En collaboration avec des organismes internationaux, le gouvernement veille à l'harmonisation des règlements et des politiques cadres, fait connaître aux autres pays les pratiques canadiennes exemplaires et préconise l'interconnexion mondiale et l'interopérabilité des réseaux à large bande, des applications et des services (par exemple, la télésanté et le téléapprentissage).



Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

La Stratégie canadienne sur le commerce électronique consiste à mettre en œuvre des politiques et des lois cadres (y compris les « sept premières »), à promouvoir le commerce électronique sur la scène internationale et à encourager les consommateurs et les entreprises à favoriser son essor et son utilisation afin que, d'ici l'an 2000, le Canada devienne un chef de file dans le domaine.

Le commerce électronique améliore l'accès aux nouveaux marchés et aux revenus mondiaux. L'infotechnologie réduit le coût des transactions et de la distribution, élargit le choix offert aux consommateurs, améliore l'information sur les produits et le service après-vente, favorise la croissance dans certains créneaux et la fabrication de produits sur commande, réduit les délais

de réponse et permet l'établissement de nouvelles relations entre les entreprises et les consommateurs.

En 1999-2000, les efforts viseront encore à renforcer la position du Canada comme pays de prédilection pour le commerce électronique à plus d'un titre : protection de la propriété intellectuelle et des consommateurs, application des dispositions prévues dans le projet de loi C-54, accès aux réseaux et disponibilité du service et adoption du commerce électronique par les administrations publiques. Un cadre stratégique favorable à l'essor et à l'utilisation du commerce électronique est un élément essentiel pour faire du Canada un chef de file mondial dans ce domaine.

La Stratégie canadienne sur le commerce électronique

Le 22 septembre 1998, le premier ministre a dévoilé la Stratégie canadienne sur le commerce électronique. Les principaux volets sont les suivants :

- instaurer la confiance dans l'économie numérique;
- clarifier les règles du marché;
- renforcer l'infrastructure de l'information;
- concrétiser les possibilités et développer les marchés.

Confirmant l'engagement du Canada à se maintenir à l'avant-garde de l'essor et de l'utilisation du commerce électronique, le premier ministre a également précisé les activités à réaliser en 1999 sur sept fronts, (les « sept premières ») :

- loi sur la protection des renseignements personnels;
- politique en matière de cryptographie;
- loi sur les signatures électroniques;
- infrastructure à clé publique;
- lignes directrices sur la protection des consommateurs;
- neutralité fiscale:
- guide des normes.

http://com-e.ic.gc.ca

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Amériques.

n 1998, le Canada accueillait

de l'OCDE sur le commerce

électronique. C'était la première

fois qu'une telle conférence avait

lieu au Canada. Elle a permis

à l'OCDE et à la communauté

avenues par la création de

partenariats de travail entre

les administrations publiques,

le secteur privé, les organisations

de consommateurs et les groupes

d'intérêts sociaux, de même

qu'entre les organismes inter-

poursuivront pour mener à bien

le programme international établi

à la Conférence d'Ottawa grâce

à la collaboration des pays

mondiale du commerce,

membres de l'OCDE et dans

le cadre d'autres tribunes inter-

nationales, comme l'Organisation

l'Organisation de coopération

économique Asie-Pacifique et

l'Accord de libre-échange des

nationaux. Les travaux se

mondiale d'explorer de nouvelles

Le volet Le contenu canadien en ligne fait la promotion du Canada comme fournisseur mondial de contenu numérique et d'applications Internet avancées en consolidant certains secteurs stratégiques de l'économie canadienne, notamment celui du contenu canadien et des nouveaux médias téléapprentissage (télésanté, commerce électronique), et en commanditant la numérisation de collections canadiennes. Par l'intermédiaire de CANARIE, Industrie Canada a veillé au démarrage de plus de 150 projets novateurs de haute technologie, auxquels participaient plus de 400 entreprises de toutes les régions du pays.

Profiter des avantages du commerce électronique

La Stratégie canadienne sur le commerce électronique vise à stimuler l'expansion des marchés et la croissance des entreprises et ce, en accélérant l'essor du commerce électronique et son utilisation par les entreprises canadiennes de tous les secteurs et de toutes les régions, grâce à des initiatives dans trois domaines.

Information – Mieux faire connaître le marché du commerce électronique au pays, y compris la capacité des fournisseurs canadiens, l'utilisation de ce type de transactions par les entreprises canadiennes et les obstacles au sein des entreprises.

Sensibilisation – Concevoir et réaliser des activités et produire de la documentation pour sensibiliser les entreprises et les consommateurs canadiens.

Stimulation de la croissance – Utiliser la trousse d'outils du Portefeuille de l'Industrie pour favoriser l'essor et l'utilisation du commerce électronique.

Marché

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Avantageux à la fois pour les producteurs et les consommateurs, un marché équitable, efficace et concurrentiel est un préalable à l'investissement, à l'innovation, à la connectivité, au commerce et à la croissance économique. En effet, il procure la stabilité et l'efficacité requises pour les affaires, tout en maintenant la confiance des consommateurs dans les produits et services offerts sur le marché et dans les transactions qui y sont conclues.

La mondialisation des marchés, les percées technologiques et la tendance continue à la déréglementation obligent le gouvernement à tenir à jour les lois concernant le marché. Compte tenu de l'élimination des obstacles au commerce, il faut moderniser les lois régissant le marché au pays pour permettre aux entreprises canadiennes

d'exploiter les nouvelles possibilités qu'offrent les marchés mondiaux.

Les percées technologiques, en particulier dans le secteur des télécommunications, créent de nouveaux problèmes quant à la protection de la vie privée, à la concurrence, aux droits de propriété et aux normes internationales, problèmes qu'il faut résoudre pour que les Canadiens tirent pleinement parti de leur capacité de mettre au point de nouveaux produits et services. La déréglementation généralisée ouvre de nouvelles perspectives, ce qui souligne la nécessité de rationaliser et de moderniser davantage les règlements.

Industrie Canada est déterminé à instaurer un climat commercial propre à attirer et à retenir au Canada les meilleures entreprises du monde.

La création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs est au cœur même des programmes du Ministère portant sur le commerce et l'investissement, et visant à faire du Canada un endroit attrayant pour les affaires.

Créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs

Pour assurer la vitalité et la productivité de l'économie, Industrie Canada contribuera à créer et à maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs. Le Ministère établira des règlements clairs et exécutoires régissant les transactions sur le marché.

de l'élimination des obstacles au commerce, il faut moderniser les lois régissant le marché au pays pour permettre aux entreprises canadiennes d'exploiter les nouvelles possibilités qu'offrent les marchés mondiaux.

Voici quelques exemples d'activités d'Industrie Canada pour respecter son engagement de créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

- Amorcer les consultations en vue de la deuxième ronde de modifications de la *Loi sur la concurrence*.
- Améliorer le droit des sociétés en réformant la Loi canadienne sur les sociétés par actions.
- Modifier le Règlement sur les poids et mesures et le Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz.
- Réduire le fardeau réglementaire imposé à l'industrie et rationaliser les exigences réglementaires, entre autres dans le secteur des télécommunications.
- Examiner la politique sur la propriété intellectuelle pour garantir l'existence de droits clairs et exécutoires.
- Acquérir de nouvelles gammes de fréquences auprès de l'Union internationale des télécommunications.
- Intervenir auprès des organismes de réglementation fédéraux et provinciaux afin de simplifier la réglementation et d'encourager la concurrence.
- Participer aux négociations bilatérales et multilatérales pour améliorer la capacité du Ministère de faire échec aux activités transfrontalières anticoncurrentielles.

Méthodes novatrices pour améliorer l'observation et l'application des lois



Comme le Ministère est chargé de l'application d'une vingtaine de lois, la première étape consiste à aider les entreprises et les consommateurs à comprendre les règles du marché. C'est dans cette optique que le Bureau de la concurrence étoffe l'information présentée sur son site Web (http://concurrence.ic.gc.ca). Il continuera par ailleurs de diffuser des produits d'information. notamment les vidéos qui aident les consommateurs à déjouer les escrocs du télémarketing et les dépliants qu'il distribue annuellement par milliers en vertu de son Initiative d'éducation du public.

Les partenariats avec l'industrie favorisent la conformité à la loi. Le Bureau du surintendant des faillites (http://osb-bsf.ic.gc.ca) privatise actuellement une partie de ses services d'information de manière à pouvoir concentrer ses ressources sur la conformité. Pour sa part, Mesures Canada (http://strategis.ic.gc.ca/mescan) fait davantage appel au secteur privé pour assurer les services de mesure de l'électricité et du gaz.

En ce qui concerne l'application de la loi, les partenariats avec les provinces et les territoires fonctionnent bien également. Le lancement de CANSHARE, réseau de partage de l'information s'adressant aux organismes chargés de l'application du droit de la consommation à l'échelle du pays, et un récent accord de coopération pour l'application des lois contribueront à protéger davantage les consommateurs contre la fraude. En outre, Industrie Canada collaborera avec les commissions provinciales des valeurs mobilières pour éviter les chevauchements en matière de campagnes de sensibilisation du public et d'enquêtes.

Industrie Canada est chargé de l'application d'une vingtaine de lois précisant le cadre stratégique et réglementaire de divers secteurs d'activité. Le Ministère mène de vastes consultations auprès des parties intéressées afin d'élaborer, d'examiner ou de corriger, au besoin, les lois et règlements qui relèvent de son secteur de compétence. Il est ainsi en mesure de tenir compte de l'évolution du contexte économique et de rationaliser les transactions sur le marché et l'administration des lois dont il est responsable.

Modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

Il ne suffit pas d'établir les règles. Pour appliquer les lois relevant de sa responsabilité, Industrie Canada mène toute une gamme d'activités, depuis l'application directe jusqu'à l'appui actif des efforts volontaires en matière de conformité. L'objectif est de modifier le comportement des agents économiques présents sur le marché de manière que celui-ci fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres. Le Ministère élabore plusieurs régimes novateurs en matière de conformité afin de mettre moins l'accent sur l'application de la loi.

Industrie Canada a mis en place un nouveau processus d'attribution des licences axé sur le marché, soit la mise aux enchères du spectre. Celle-ci constitue un moyen transparent, équitable et efficace d'attribuer les licences du spectre et offre une solution de rechange au processus d'examen comparatif des demandes. La première mise aux enchères du spectre pour les bandes de fréquences de 24 GHz et de 38 GHz aura lieu en 1999.

Donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel

La recherche, la diffusion de l'information, les avis de spécialistes et la sensibilisation des consommateurs améliorent l'efficacité des politiques cadres régissant le marché. En étant ainsi mieux informés, les entreprises et les consommateurs peuvent tirer avantage des possibilités qu'offre le marché, tout en exerçant leurs activités conformément aux règles, règlements, normes et procédures en vigueur et en ayant l'assurance que les entreprises avec lesquelles ils font affaire respectent les mêmes règles.

Le Ministère s'est engagé à améliorer ses services et à assurer aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs un accès efficace et rapide aux services gouvernementaux, d'une manière fiable et adaptée aux besoins et au contexte qui leur sont propres. Il veillera à la bonne marche des programmes des organismes ministériels qui offrent des services axés sur le marché visant à rationaliser les transactions commerciales et à garantir le succès du Canada dans l'économie mondiale. Industrie Canada élaborera également des instruments d'analyse comparative, notamment des calculateurs du coût des services financiers et des guides ainsi que divers outils permettant d'évaluer l'efficacité des codes volontaires de l'industrie qui ont une incidence sur les transactions commerciales avec les consommateurs et d'améliorer ainsi leur capacité d'exiger des produits et des services novateurs et concurrentiels.

nvestissement

Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne



La création de conditions plus favorables à l'investissement étranger et intérieur dans les entreprises au Canada contribue grandement à la croissance économique. En plus de stimuler d'emblée la création d'emplois et la croissance économique, l'investissement étranger comporte des avantages économiques importants. Entre autres, il accroît le flux des échanges commerciaux et donne accès aux compétences mondiales en technologie et en gestion. On estime qu'une augmentation de un milliard de dollars au titre de l'investissement étranger direct crée environ 45 000 emplois et accroît d'environ 4,5 milliards de dollars le produit intérieur brut (PIB) sur une période de cinq ans. Cet investissement est nécessaire à la R-D pour mettre au point les nouveaux produits et procédés qui accroîtront la productivité du Canada et sa compétitivité sur les marchés mondiaux.

Le Canada a de la difficulté à maintenir et à accroître sa part de l'investissement étranger direct en raison de la forte compétitivité mondiale dans ce domaine. La concurrence ne cesse de croître entre les sociétés affiliées aux multinationales pour l'exclusivité de produits et de projets de recherche, posant ainsi un autre défi. Le grand nombre de généreux stimulants offerts aux investisseurs par les administrations publiques de pays qui se font concurrence, surtout par plusieurs États et municipalités des États-Unis, témoigne de la vive concurrence livrée pour obtenir l'investissement étranger direct. Ainsi, un des plus grands défis consiste à accroître notre part de l'investissement étranger direct, notamment celui destiné aux pays signataires de l'Accord de libreéchange nord-américain (ALENA), la part du Canada ayant diminué de 10 points de 1985 à 1996, pour s'établir à 15 p. 100.

Selon des études réalisées par Industrie Canada, les petites entreprises ont créé ces dernières années de 70 à 80 p. 100 des emplois au pays.

Il importe également de relever le défi inhérent à l'investissement intérieur au Canada, lequel favorise l'innovation et stimule la productivité. Le faible taux d'investissement au pays, en particulier par rapport aux États-Unis, est l'une des raisons du faible rendement du Canada sur le plan de la productivité. Un moyen d'encourager l'investissement canadien au pays consiste à améliorer l'accès au capital d'investissement.

L'investissement dans le secteur de la petite entreprise est d'une importance fondamentale pour l'économie canadienne, notamment pour la création d'emplois. Selon des études réalisées par Industrie Canada, les petites entreprises ont créé ces dernières années de 70 à 80 p. 100 des emplois au pays.

Les efforts d'Industrie Canada font partie intégrante de la stratégie d'investissement fédérale de 1996, dont un des aspects principaux consiste à aider davantage les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à former des partenariats internationaux d'investissement susceptibles de favoriser leur essor au pays et sur un plus grand nombre de marchés.

Investissements récents des multinationales

- Harris Canada : investissement de 153 millions de dollars dans les technologies numériques d'accès sans fil à large bande, à Montréal et à Calgary.
- Bayer : investissement de 300 millions pour l'expansion de sa division de fabrication de caoutchouc synthétique, à Sarnia, en Ontario.
- Pneus Michelin : investissement de 150 millions dans une usine de pneus de camions et une usine de fabrication de caoutchouc, en Nouvelle-Écosse.
- Dow Chemical: investissement de 70 millions dans une usine pilote pour la production de copolymères.
- Ericsson : fondation de la société Services professionnels Ericsson, qui devrait créer 100 emplois de haute technologie à Ottawa.
- Alcan Aluminium : investissement de 1,6 milliard de dollars américains dans la construction d'une aluminerie à Alma, au Québec; jusqu'à 650 emplois pourraient être créés.
- Bombardier : investissement de 650 millions dans le programme de formation des pilotes de l'OTAN, à Montréal.
- Astra: investissement de 150 millions à Mississauga pour la fabrication et l'emballage de produits pharmaceutiques liquides stériles, ainsi qu'un investissement de 100 millions dans les immobilisations pour la fabrication d'autres gammes de produits d'ici 2007.

13



Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Industrie Canada veillera à améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger en adoptant des lois et des règlements qui favorisent un marché équitable, efficace et concurrentiel, tant pour les entreprises que pour les consommateurs. En collaboration avec ses partenaires et clients, le Ministère contribue grandement à améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger par divers moyens, notamment :

- moderniser le droit de la concurrence;
- adopter des politiques pour réduire les obstacles à l'investissement relatifs à la propriété intellectuelle, à la protection par brevet et à la gestion du risque;
- procéder à une harmonisation avec d'autres administrations publiques;
- promouvoir les normes canadiennes;
- être partie aux traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement;
- élaborer des politiques et des programmes pour accroître la compétitivité mondiale du climat commercial canadien.

Entreprise autochtone
Canada offre à ses clients
un large éventail de services,
de renseignements et de
mécanismes de soutien. Ces
produits et services favorisent
l'innovation, la connectivité
et le commerce et attirent
l'investissement nécessaire
pour stimuler l'économie
autochtone et l'intégrer aux
économies nationale et
internationale.

http://eac.ic.gc.ca

Faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement

L'amélioration de l'image de marque du Canada constitue un moyen efficace de combler l'écart entre les perceptions des investisseurs potentiels et la réalité. Industrie Canada préparera des produits d'information qui créent une image de marque faisant valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement au sein des pays signataires de l'ALENA. Il évaluera également les commentaires et les résultats provenant de la couverture des médias étrangers, des missions canadiennes à l'étranger, des gouvernements étrangers et des missions des sous-ministres jumelés avec les pays investisseurs prioritaires pour suivre de près le degré de sensibilisation des investisseurs étrangers potentiels et améliorer l'efficacité des produits d'information diffusant l'image de marque.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels

Industrie Canada encouragera les multinationales à maintenir et à accroître leurs investissements au pays. Des stratégies sectorielles sont mises au point et des services d'investissement connexes sont offerts pour retenir et attirer des entreprises clés. Partenaires pour l'investissement au Canada, programme auquel participent Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), coordonne à cette fin des campagnes ciblées. Réalisé en collaboration avec les ambassades du Canada à l'étranger, ce programme offre un guichet unique répondant aux besoins de multinationales choisies en matière d'investissement.

elon une étude menée en 1997 par la société KPMG, qui comparait le coût inhérent aux affaires dans certaines villes canadiennes, américaines et européennes, le Canada s'avère un excellent pays où investir. D'autres études comparatives publiées par des organismes internationaux, dont le Forum économique mondial et les Nations Unies, et des maisons d'édition, comme *The Economist*, abondent dans le même sens. Leurs résultats sont communiqués de façon systématique à des décideurs clés chargés de l'investissement partout dans le monde.

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Industrie Canada tentera de cerner les possibilités de croissance des PME et de groupes cibles au moyen de partenariats d'investissement visant à stimuler la croissance et l'emploi dans ce secteur dynamique de l'économie canadienne. Les petites entreprises, les Autochtones et les collectivités éloignées ont un meilleur accès au capital et à l'information grâce à la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, à Entreprise autochtone Canada, à FedNor (http://fednor.ic.gc.ca) et aux programmes de développement des collectivités.

Les entreprises autochtones représentent une force dynamique et croissante dans l'économie canadienne.

- De 1981 à 1996, l'augmentation du nombre d'Autochtones s'établissant à leur compte a été de deux fois et demie supérieure à la hausse nationale.
- Selon les résultats d'une étude sur les entreprises autochtones, 12 710 entreprises autochtones ont été fondées depuis 1981 et ont créé environ 48 500 emplois.

Commerce

Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Le commerce international représente pour le pays un important facteur de croissance économique et de création d'emplois. L'augmentation, dans tous les secteurs, du nombre d'entreprises exportatrices, en particulier les PME, et la diversification des marchés d'exportation favorisent grandement la création d'emplois durables et intéressants. Par ailleurs, lorsqu'une entreprise connaît un succès international, c'est généralement signe qu'elle devance la concurrence dans son propre pays. La prospérité du Canada et la création d'emplois au pays sont directement liées à la capacité des Canadiens d'exploiter les possibilités sur les marchés étrangers.

Le Canada a élaboré une stratégie de promotion du commerce international pour relever les défis inhérents au commerce. L'objectif global est d'améliorer et de moderniser les services commerciaux offerts aux

exportateurs canadiens actuels et d'aider les entreprises qui veulent se lancer sur les marchés d'exportation. La stratégie vise à établir des partenariats entre les fournisseurs de services d'exportation et à tirer le meilleur parti des atouts de chacun des participants. Ainsi, elle donnera un effet multiplicateur aux ressources restreintes, réduira les chevauchements, précisera les priorités et améliorera les renseignements commerciaux de même que les systèmes d'approvisionnement, tout en perfectionnant et en simplifiant les programmes et services offerts. Cette formule, désormais connue sous le nom d'« Équipe Canada inc », met maintenant à contribution 20 ministères et organismes fédéraux, qui travaillent en partenariat avec les provinces, les territoires et le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés étrangers.

Les Centres du commerce international d'Industrie Canada, situés dans toutes les régions du pays, et les Équipes sectorielles commerciales Canada prennent une part active à la mise en œuvre du programme canadien en matière de commerce.

Le commerce
international
représente pour le
pays un important
facteur de croissance
économique et de
création d'emplois.

Le Canada — Une nation commerçante

En 1997, la valeur des importations de biens et services au Canada a atteint près de 39 p. 100 du PIB, soit plus du double de la moyenne des pays du G-7. Par ailleurs, le Canada a exporté 40 p. 100 des biens et services produits au pays, surpassant d'au moins trois fois les États-Unis et d'environ deux fois et demie la moyenne des pays du G-7.

De 1990 à 1997, 15 p. 100 de la croissance économique et un emploi sur dix créé au pays sont directement attribuables aux exportations nettes.

Réduire les obstacles au commerce intérieur

En collaboration avec les provinces et les territoires, Industrie Canada réduit les obstacles au commerce intérieur auxquels se heurtent les consommateurs en :

- harmonisant les règles sur la divulgation du coût du crédit à la consommation;
- élaborant des lignes directrices régissant le marché électronique pour protéger les consommateurs;
- adoptant une entente pour l'application, par voie de collaboration, des lois de protection des consommateurs;
- mettant en œuvre CANSHARE, réseau de partage d'information pour les organismes chargés de l'application du droit de la consommation.



Dans le dossier du commerce intérieur, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont conclu l'Accord sur le commerce intérieur en 1994. Il s'agit d'une première étape pour éliminer les obstacles, mais encore faut-il mener à terme les négociations prévues, rationaliser et améliorer les procédures de règlement des différends et réduire le nombre d'exceptions.

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Pour favoriser l'accès aux marchés, un régime ou un contexte commercial offrant certitude et prévisibilité, et encourageant la planification des affaires à long terme au pays, se révèle des plus utiles. Dans le cadre de diverses ententes, le Canada a déjà négocié l'instauration d'un environnement commercial plus libéral et bien réglementé, mais il doit faire fond sur ces réussites en jouant un rôle de premier plan dans la consolidation du cadre réglementaire international.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs — entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation

Il faut d'abord accroître, consolider et diversifier la compétitivité et la capacité d'exportation des entreprises canadiennes pour augmenter le nombre d'entreprises exportatrices. Industrie Canada doit favoriser une mentalité axée sur les marchés mondiaux et encourager un plus grand nombre d'entreprises à adapter leurs produits et services à ces marchés.

Les foires-info pour la petite entreprise

Les foires-info pour la petite entreprise visent à mieux faire connaître un large éventail de programmes et de services fédéraux destinés à ce secteur d'activité. Organisées par les membres du Portefeuille de l'Industrie et parrainées par la Banque de développement du Canada, les foires-info offrent un appui à plus d'un titre : démarrage d'une entreprise, information stratégique, financement, exportation, accès à la technologie et ressources humaines. En 1999, ces rencontres très populaires sont prévues dans 25 localités de toutes les régions du pays.

Sommet commercial des femmes d'affaires Canada-États-Unis, à Toronto, en mai 1999

Ce sommet a favorisé les échanges entre 150 femmes d'affaires canadiennes et 150 femmes d'affaires américaines pour leur permettre d'envisager des possibilités d'expansion en faisant affaire de part et d'autre de la frontière canado-américaine.

Industrie Canada a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et la promotion du Sommet, en collaboration avec le secteur privé, les provinces, d'autres ministères fédéraux et des partenaires américains.

Les activités d'Industrie Canada dans ce domaine servent à :

- sensibiliser les entreprises, notamment les PME, aux possibilités qu'offrent les marchés mondiaux;
- assurer de façon uniforme des services intégrés et ciblés;
- accroître le nombre d'entreprises prêtes à exporter ou orientées vers l'exportation, y compris les PME, les entrepreneurs autochtones et les femmes entrepreneures.

Développer les marchés étrangers — augmenter les exportations de biens et services canadiens

Le marché international évolue rapidement et devient plus complexe et concurrentiel. Les activités d'Industrie Canada doivent faire en sorte que les entreprises canadiennes recoivent l'appui dont elles ont besoin pour exploiter les occasions d'affaires internationales.

Le Ministère cherche à accroître le nombre de nouveaux exportateurs, à diversifier les marchés et à améliorer la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés.

Il offre des services d'information et de soutien aux entreprises prêtes à exporter dans les secteurs prioritaires. De plus, Industrie Canada apparie exportateurs et occasions d'affaires par l'entremise du Centre des occasions d'affaires internationales.

Industrie Canada appuie la commercialisation de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés en mettant en œuvre le Programme de développement des marchés d'exportation du MAECI (financement de demandes se chiffrant à environ 9.7 millions de dollars), les missions du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (au moins 147 nouveaux exportateurs seront recrutés) et les missions « inverses » du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (16 sont prévues) ainsi qu'en organisant plus de 700 missions spéciales ou en y participant.

Le Ministère joue aussi un rôle de premier plan dans la promotion du Canada à titre de destination touristique par excellence. Grâce à un partenariat unique entre les secteurs public et privé, il favorise la croissance et la rentabilité de l'industrie touristique canadienne.

La Commission canadienne du tourisme

La Commission canadienne du tourisme, organisme de service spécial d'Industrie Canada, cherche à promouvoir le Canada comme une destination quatre-saisons de choix, permettant de communier avec la nature à son meilleur et de faire l'expérience des diverses cultures et collectivités canadiennes.

- Les dépenses des touristes au Canada ont atteint 44 milliards de dollars en 1997.
- Les dépenses des visiteurs ont augmenté de plus de 5,2 p. 100 par an au cours des 10 dernières années, pour atteindre 12,7 milliards en 1997.
- Au Canada, le secteur touristique a procuré un emploi direct à plus de 500 000 personnes en 1998.
- Le Canada se classe au neuvième rang mondial des destinations touristiques de choix. Quelque 17,6 millions de touristes étrangers sont venus au Canada en 1997, un nombre record.

La Commission canadienne du tourisme est un partenariat unique des secteurs public et privé qui propose une façon novatrice d'aborder le tourisme : une démarche menée par l'industrie et axée sur le marché.

http://www.canadatourisme.com

Équipe Canada inc

Le réseau fédéral Équipe Canada inc a pris de l'expansion en 1998-1999. Il regroupe maintenant 20 ministères et organismes fédéraux travaillant au même plan intégré pour la promotion du commerce international.

En 1999-2000, les activités viseront d'abord et avant tout à mettre à la portée des nouveaux partenaires les outils d'Équipe Canada inc, soit ExportSource (http://exportsource.gc.ca) et le numéro sans frais 1 888 811-1119, qui donne accès au service d'information sur les exportations.

Services de gestion et services généraux

Appuyer les programmes et les services du Ministère

Les employés d'Industrie Canada participent pour la plupart à la mise en œuvre des programmes et services du Ministère axés sur ses cinq objectifs stratégiques. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils sont appuyés par le personnel des Services de gestion et services généraux, dont le rôle consiste à soutenir les organismes du Ministère en leur fournissant des services administratifs et consultatifs.

Par exemple, certaines des priorités administratives du Ministère, telles que précisées dans le Plan de gestion des personnes, visent la revitalisation du programme de perfectionnement, tant pour les professionnels subalternes que supérieurs, le lancement d'un programme de reconnaissance et la mise en œuvre d'une stratégie de marketing et de communication faisant connaître les réalisations et les succès du Ministère dans sa démarche pour devenir un employeur de choix. En tout, quatre millions de dollars par année, pendant trois ans, ont été affectés à la réalisation de ce plan.

Services de gestion et services généraux

Le personnel des Services de gestion et services généraux communique en temps opportun des renseignements pertinents et fiables qui appuient le processus décisionnel du Ministère et assurent la transparence de celui du gouvernement canadien.

- Direction générale des ressources humaines
- Direction générale des communications
- Appui informatique intégré
- Direction générale du contrôleur
- Gestion des installations
- Services de distribution de courrier et de dossiers
- Centre des conseillers en gestion
- Services généraux régionaux
- Direction générale de la vérification et de l'évaluation
- Conseiller en éthique
- Services exécutifs

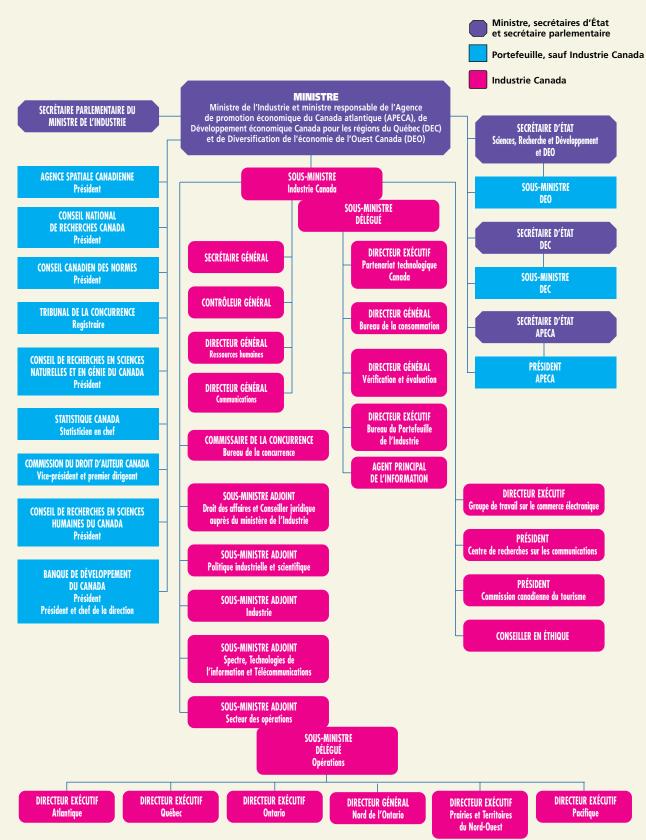
Le Programme de préparation à l'emploi (SI) d'Industrie Canada aide les employés à réaliser leurs objectifs de carrière

Ce programme a été officiellement lancé pour une deuxième année consécutive en février 1999. Il offre à 15 employés exceptionnels des services administratifs et de soutien d'Industrie Canada la possibilité d'acquérir les compétences et les connaissances requises pour entreprendre une nouvelle carrière à titre d'adjoints à la recherche. Un des 17 candidats qui ont terminé avec succès la première année du programme précisait qu'il s'agit «[...] d'une formule gagnante en tous points. Il me permet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, et m'offre la possibilité de réussir dans d'autres domaines. Pour sa part, le gouvernement profite de ressources humaines plus compétentes, renseignées et souples. »

Annexe A

Organigramme du Portefeuille de l'Industrie





Annexe B



Industrie Canada: Comment nous joindre

Ministre de l'Industrie

John Manley

Tél.: (613) 995-9001 Téléc.: (613) 992-0302

Courriel: manley.john@ic.gc.ca

Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie

Walt Lastewka (député) Tél.: (613) 992-3352 Téléc.: (613) 947-4402 Courriel: lastew@parl.gc.ca

Sous-ministre

Kevin G. Lynch Tél.: (613) 992-4292 Téléc.: (613) 954-3272

Courriel: lynch.kevin@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué

Vacant

Tél.: (613) 943-7165 Téléc.: (613) 954-3272

Sous-ministre adjoint, Droit des affaires, et conseiller juridique auprès du ministère de l'Industrie

Edward J. Thompson Tél.: (613) 954-3946 Téléc.: (613) 952-9668

Courriel:

thompson.edward@ic.gc.ca

Secrétaire général

Marie-Josée Thivierge Tél.: (613) 943-7038 Téléc.: (613) 954-3272

Courriel:

thivierge.mariejosee@ic.gc.ca

Conseiller en éthique

Howard R. Wilson Tél.: (613) 995-6852 Téléc.: (613) 995-7308

Courriel: wilson.howie@ic.gc.ca

Directeur exécutif, Groupe de travail sur le commerce électronique

Vacant

Tél.: (613) 992-1120 Téléc.: (613) 992-8562

Directeur exécutif,

Partenariat technologique Canada

Bruce L. Deacon Tél.: (613) 941-6747 Téléc.: (613) 954-9117

Courriel: deacon.bruce@ic.gc.ca

Directeur général, Bureau de la consommation

Michael Jenkin Tél.: (613) 954-3277

Téléc.: (613) 952-6927 Courriel: jenkin.michael@ic.gc.ca

Directeur général, Direction générale de la vérification et de l'évaluation

Owen M. Taylor Tél.: (613) 954-5084 Téléc.: (613) 954-5070

Courriel: taylor.owen@ic.gc.ca

Directrice exécutive, Bureau du Portefeuille de l'Industrie

Susan Williams Tél.: (613) 954-8911 Téléc.: (613) 957-1990

Courriel: williams.susan@ic.gc.ca

Agent principal de l'information

Vacant

Tél.: (613) 954-3574 Téléc.: (613) 941-1938

Directrice générale, Direction générale des communications

Marie Bédard

Tél.: (613) 947-2597 Téléc.: (613) 947-3390

Courriel: bedard.marie@ic.gc.ca

Contrôleuse générale

Mary Zamparo

Tél.: (613) 957-9288 Téléc.: (613) 998-6950

Courriel: zamparo.mary@ic.gc.ca

Directrice générale, Direction générale des ressources humaines

Vinita Watson

Tél.: (613) 954-5474 Téléc.: (613) 952-0239

Courriel: watson.vinita@ic.gc.ca

Président, Centre de recherches sur les communications

Gerry Turcotte

Tél.: (613) 990-3929 Téléc.: (613) 990-7983

Courriel:

turcotte.gerry@crc.doc.ca

Président, Commission canadienne du tourisme

Doug Fyfe

Tél.: (613) 954-3830 Téléc.: (613) 952-9014

Courriel: fyfe.douglas@ic.gc.ca

Commissaire de la concurrence, Bureau de la concurrence

Konrad von Finckenstein Tél.: (819) 997-3301 Téléc.: (819) 953-5013

Courriel:

vonfinckenstein.konrad@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint, Secteur de la politique industrielle et scientifique

Andrei Sulzenko Tél. : (613) 995-9605 Téléc. : (613) 995-2233

Courriel:

sulzenko.andrei@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint, Secteur de l'industrie

John M. Banigan Tél.: (613) 954-3798 Téléc.: (613) 941-1134 Courriel: banigan.john@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint, Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications

Michael M. Binder Tél. : (613) 998-0368 Téléc. : (613) 952-1203

Courriel: binder.michael@ic.gc.ca

Sous-ministre adjointe, Secteur des opérations

Diane Vincent Tél. : (613) 954-3405 Téléc. : (613) 954-4883

Courriel: vincent.diane@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué, Opérations

Mark Corey

Tél.: (613) 957-4392 Téléc.: (613) 954-4883 Courriel: corey.mark@ic.gc.ca

Commissaire aux brevets, registraire des marques de commerce et président intérimaire, Office de la propriété intellectuelle du Canada

Anthony McDonough Tél.: (819) 997-1057 Téléc.: (819) 997-1890

Courriel:

mcdonough.tony@ic.gc.ca

Surintendant des faillites, Bureau du surintendant des faillites

Marc Mayrand Tél. : (613) 941-2691 Téléc. : (613) 946-9205

Courriel: mayrand.marc@ic.gc.ca

Directeur général, Direction générale des corporations

Richard Shaw

Tél.: (613) 941-2837 Téléc.: (613) 941-5783

Courriel: shaw.richard@ic.gc.ca

Président, Mesures Canada

Alan E. Johnston Tél. : (613) 952-0655 Téléc. : (613) 957-1265

Courriel: johnston.alan@ic.gc.ca

Directeur exécutif, Région de l'Atlantique

David Mulcaster Tél.: (902) 426-3458 Téléc.: (902) 426-2615

Courriel:

mulcaster.david@ic.gc.ca

Directeur exécutif, Région du Québec

Réjean Frennette Tél. : (514) 283-1885 Téléc. : (514) 496-7003

Courriel:

frennette.rejean@ic.gc.ca

Directrice exécutive, Région de l'Ontario

Brigitte Hohn

Tél. : (416) 973-5001 Téléc. : (416) 973-8714

Courriel: hohn.brigitte@ic.gc.ca

Directeur exécutif, Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Glenn Fields

Tél. : (780) 495-2951 Téléc. : (780) 495-4582 Courriel : <u>fields.glenn@ic.gc.ca</u>

Directeur exécutif, Région du Pacifique

Bruce Drake

Tél.: (604) 666-1400 Téléc.: (604) 666-8330 Courriel: <u>drake.bruce@ic.gc.ca</u>

Directrice générale, Région du Nord de l'Ontario

Louise Paquette Tél. : (705) 671-0711 Téléc. : (705) 670-6103

Courriel: paquette.louise@ic.gc.ca

Annexe C



Bureaux régionaux d'Industrie Canada

ADMINISTRATION CENTRALE

■ Industrie Canada

235, rue Queen Ottawa (Ontario) K1A 0H5 Tél.: (613) 954-2788 Téléc.: (613) 954-1894

Région de l'Atlantique

■ Industrie Canada

10th Floor John Cabot Building 10 Barter's Hill St. John's (Terre-Neuve) A1C 6M1

Tél.: (709) 772-4866 Téléc.: (709) 772-5093

■ Industrie Canada

2nd Floor 75 Fitzroy Street P.O. Box 1115 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7M8

Tél.: (902) 566-7382 Téléc.: (902) 566-7450

■ Industrie Canada

1801 Hollis Street P.O. Box 940, Station M Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2V9

Tél.: (902) 426-3458 Téléc.: (902) 426-2624

■ Industrie Canada

4° étage, bureau 103 1045, rue Main Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6521 Téléc. : (506) 851-6502

Région du Québec

■ Industrie Canada

5, Place Ville-Marie, 7º étage Montréal (Québec) H3B 2G2 Tél. : (514) 496-1797 Téléc. : (514) 283-2247

Région de l'Ontario

Industrie Canada

151, rue Yonge, 4° étage Toronto (Ontario) M5C 2W7 Tél.: (416) 973-5000 Téléc.: (416) 973-8714

Région du Nord de l'Ontario

■ FedNor

19, rue Lisgar, bureau 307 Sudbury (Ontario) P3E 3L4 Tél.: 1 877 333-6673 Téléc.: (705) 671-0717

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Industrie Canada

400, avenue St. Mary, 4° étage Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 Tél.: (204) 983-5851 Téléc.: (204) 983-3182

■ Industrie Canada

7th Floor 123 Second Avenue South Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6

Tél.: (306) 975-4400 Téléc.: (306) 975-6727

■ Industrie Canada

Suite 1020 2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 0R7 Tél.: (306) 780-5010

Téléc. : (306) 780-6506

■ Industrie Canada

Suite 725 9700 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 4C3 Tél.: (403) 495-4782 Téléc.: (403) 495-4507

■ Industrie Canada

Suite 400 639 5th Avenue S.W. Calgary (Alberta) T2P 0M9 Tél.: (403) 292-4575 Téléc.: (403) 292-4295

■ Industrie Canada

Suite 1006 4920 52nd Street Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 3T1

Tél.: (867) 920-6604 Téléc.: (867) 920-6601

Région du Pacifique (Colombie-Britannique et Yukon)

■ Industrie Canada

Suite 2000 300 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1

Tél.: (604) 666-5000 Téléc.: (604) 666-8330

23

Annexe D

Industrie Canada et le Portefeuille de l'Industrie



Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Le Portefeuille de l'Industrie regroupe les 13 ministères et organismes les mieux placés pour poursuivre l'objectif du gouvernement, à savoir instaurer l'économie du savoir dans toutes les régions du Canada et faire progresser le Programme emploi et croissance.

Industrie Canada collabore avec les autres membres du Portefeuille pour faire fructifier les ressources et exploiter des synergies sur divers plans bien précis :

- innovation grâce aux sciences et à la technologie : aider les entreprises et les organismes à but non lucratif à faire en sorte que les idées aboutissent plus vite à la création de produits et de services;
- commerce et investissement : encourager plus d'entreprises dans plus de secteurs à exporter sur de plus nombreux marchés, et aider les entreprises canadiennes à attirer une plus grande part des investissements étrangers directs;
- *croissance des PME*: leur donner accès au capital, aux informations et aux services;
- croissance économique des collectivités canadiennes : favoriser l'adoption de nouvelles solutions pour stimuler le développement économique des collectivités, en fonction des atouts et des infrastructures de l'information que celles-ci possèdent.

Le Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence





Centres du commerce international

TERRE-NEUVE

Centre du commerce international Industrie Canada 10th Floor John Cabot Building Phase II, 10 Barter's Hill P.O. Box 8950 St. John's (Terre-Neuve) A1B 3R9

Tél.: (709) 772-4782 Téléc.: (709) 772-5093

Personne-ressource:

Patricia Hearn Déléguée commerciale principale Tél.: (709) 772-4866

Courriel: hearn.patricia@ic.gc.ca

■ ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Centre du commerce international Industrie Canada 2nd Floor 75 Fitzroy Street P.O. Box 1115 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7M8 Tél.: (902) 566-7443

Téléc. : (902) 566-7450

Personne-ressource:

Charlotte Maurray
Déléguée commerciale principale
Tél.: (902) 566-7382
Courriel:
maurray.charlotte@ic.gc.ca

■ NOUVELLE-ÉCOSSE

Centre du commerce international Industrie Canada 5th Floor World Trade and Convention Centre 1800 Argyle Street P.O. Box 940, Station M Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2V9

Tél.: (902) 426-7540 Téléc.: (902) 426-5218

Personne-ressource:

Allison Tait Déléguée commerciale principale Tél.: (902) 426-6660

Tél. : (902) 426-6660 Courriel : <u>tait.allison@ic.gc.ca</u>

■ NOUVEAU-BRUNSWICK

Centre du commerce international Industrie Canada 4° étage, bureau 103 1045, rue Main Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Tél.: (506) 851-6452 Téléc.: (506) 851-6429

Personne-ressource:

Léo R. Leduc Délégué commercial principal Tél.: (506) 851-6440 Courriel: leduc.leo@ic.gc.ca

QUÉBEC

Centre du commerce international Industrie Canada 5, Place Ville-Marie, 7° étage Montréal (Québec) H3B 2G2 Tél.: (514) 283-6328 Téléc.: (514) 283-8794

Personnes-ressources:

Gaétan Bruneau Directeur et délégué commercial principal

Tél.: (514) 283-6796

Courriel: bruneau.gaetan@ic.gc.ca

Paul Delaney Directeur des opérations Tél. : (514) 283-3531

Courriel: delaney.paul@ic.gc.ca

ONTARIO

Centre du commerce international Industrie Canada 151, rue Yonge, 4º étage Toronto (Ontario) M5C 2W7 Tél.: (416) 973-5053 Téléc.: (416) 973-8161

Personne-ressource:

Conrad Paquette
Délégué commercial principal
Tél.: (416) 954-6326
Courriel:
paquette.conrad@ic.gc.ca

■ MANITOBA

Centre du commerce international Industrie Canada 400, avenue St. Mary, 4° étage Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5

Tél. : (204) 983-5851 Téléc. : (204) 983-3182

Personne-ressource:

Pierre-André Cusson Délégué commercial principal Tél.: (204) 983-4099 Courriel:

cusson.pierreandre@ic.gc.ca

SASKATCHEWAN

Centre du commerce international Industrie Canada Princeton Tower, Scotia Centre 7th Floor 123 Second Avenue South Saskatoon (Saskatchewan)

Tél.: (306) 975-5315 Téléc.: (306) 975-5334

Personne-ressource:

Lynne Tait

S7K 7E6

Déléguée commerciale principale

Tél. : (306) 975-4343 Courriel : <u>tait.lynne@ic.gc.ca</u>

Centre du commerce international Industrie Canada 3rd Floor, 1801 Hamilton Street P.O. Box 3750 Regina (Saskatchewan)

S4P 3N8 Tél.: (306) 780-6124

Téléc. : (306) 780-8797

Personne-ressource:

Mona Taylor

Déléguée commerciale Tél. : (306) 780-6124

Courriel: taylor.mona@ic.gc.ca

ALBERTA

Centre du commerce international Industrie Canada Suite 725, 9700 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5I 4C3

Tél.: (780) 495-2944 Téléc.: (780) 495-4507

Personne-ressource:

Reid Henry

Délégué commercial principal

Tél.: (780) 495-4415

Courriel: henry.reid@ic.gc.ca

Centre du commerce international Industrie Canada Suite 300, 639 5th Avenue S.W. Calgary (Alberta) T2P 0M9 Tél.: (403) 292-4575 Téléc.: (403) 292-4578

Personne-ressource:

Jessie Hislop

Déléguée commerciale Tél. : (403) 292-6409

Courriel: hislop.jessie@ic.gc.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

Centre du commerce international Industrie Canada Suite 2000, 300 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1

Tél.: (604) 666-0434 Téléc.: (604) 666-0954

Personne-ressource:

Michael Spencer Délégué commercial principal Tél.: (604) 666-8888

Courriel: spencer.michael@ic.gc.ca

■ TERRITOIRES DU NORD-OUEST

(Service à partir du bureau d'Edmonton)

Centre du commerce international Industrie Canada Suite 725, 9700 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 4C3

Personne-ressource:

Reid Henry

Délégué commercial principal

Tél.: (780) 495-4415

Courriel: henry.reid@ic.gc.ca





Un partenaire indispensable

Adresses Internet des Centres de services aux entreprises du Canada

Centre de services aux entreprises Cana	ada/Terre-Neuve
	http://www.rcsec.org/nf
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Île-du-Prince-Édouard
	http://www.rcsec.org/pe
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Nouvelle-Écosse
	http://www.rcsec.org/ns
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Nouveau-Brunswick
	http://www.rcsec.org/nb
Info entrepreneurs	
	http://infoentrepreneurs.org
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Ontario
	http://www.rcsec.org/ontario
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Manitoba
	http://www.rcsec.org/manitoba
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Saskatchewan
	http://www.rcsec.org/sask
Liaison Entreprise, Centre de services a	ux entreprises du Canada (Edmonton)
	http://www.rcsec.org/alberta
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Colombie-Britannique
	http://www.sb.gov.bc.ca/smallbus/frsbhome.htm
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Yukon
	http://www.rcsec.org/yukon
Centre de services aux entreprises Cana	ada/Territoires du Nord-Ouest
	http://www.rcsec.org/tno

26